

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DE VŒUX DES ARMÉES, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MARDI 3 JANVIER 1984.

3 JANUARY 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Chef d'Etat-Major des Armées,

- Messieurs,

- Je vous remercie de vos vœux. Recevez les miens et cela dépasse, je pense, le cadre rituel, traditionnel, que revêt ce genre de cérémonies, dans la mesure même où nous avons été conduits, tout au long de cette année 1983, à vivre intensément et constamment un certain nombre d'actions qui ont impliqué la nation tout entière. Et naturellement sont nés, de ces relations, des rapports d'estime et de confiance qui prêtent aux vœux que nous échangeons une valeur particulière, c'est du moins ce que j'ai dans l'esprit.

- Sans faire le tour des problèmes qui intéressent chacun de vous, dans le cadre de son commandement, je m'en tiendrai à ceux qui ont été évoqués, les principaux, par le Chef d'Etat-Major des Armées.

- D'abord, la loi de programmation, c'est-à-dire le choix des armements, une fois les missions définies. Il faut savoir que, compte tenu - et vous en avez tenu compte - de la nécessité pour la France, de disposer d'un budget conforme à sa réalité économique, de prévoir les investissements nécessaires pour créer une situation nouvelle meilleure avec une reprise de la croissance et donc plus de moyens pour contribuer au développement de notre armée, compte-tenu de cette nécessité primordiale sans quoi le reste n'a pas de sens, il faut bien choisir : tout choix représente des sacrifices et ces sacrifices sont par définition regrettables. Nous ne faisons pas tout ce que nous aimerions faire. Si telle ou telle armée ou à l'intérieur des armées tel ou tel secteur se trouve embarrassé, gêné, inquiet même pour son avenir, il faut se rendre compte que cela résulte d'une réflexion consciente sur les sacrifices demandés, sur le sentiment d'injustice que cela peut parfois susciter et cependant sur la nécessité devant laquelle nous sommes placés. En un mot, il convient que les choix nécessaires soient les plus utiles possible pour la Nation. C'est ce que nous faisons en conseil de défense, c'est ce que je m'efforce de faire avec M. le Premier ministre ou M. le ministre et secrétaire d'Etat aux armées, c'est ce que je dois faire moi-même dans les décisions qui m'incombent.

- Il reste que ces choix et donc ces sacrifices peuvent être déterminés de façon telle que nous puissions ménager les chances, pour un avenir proche de reprendre grâce à l'activité économique du pays et à la domination des effets de crise, une marche vers un effort d'armement mieux équilibré. Car si nous disposons de l'essentiel - et l'effort de la nation vous le savez est considérable - malgré tout, j'ai pleinement conscience qu'il est des domaines dans lesquels nous avons besoin de parfaire ou de compléter nos équipements actuels. 1984 ne nous permettra pas de répondre favorablement à tout ce qui serait nécessaire, mais nous sommes là dans un domaine qui exige le temps et déjà il nous faut penser à la programmation suivante.

Les actions engagées en 1983 :

- D'abord les lieux ou les pays où nous avons dû intervenir militairement. Je pense essentiellement au Liban et au Tchad. Là j'ai pu mesurer la capacité du commandement en même temps que l'esprit de discipline, la volonté et le sentiment de servir qui animent les jeunes gens qui se trouvent au feu ou sous le risque du feu. Je crois qu'au Liban, sans quoi je ne l'aurais pas décidée, notre action répond à un devoir historique, ce qui ne veut pas dire que nous prenions en charge le destin du Liban. Ce n'est pas notre rôle, cela ne relève pas de nos moyens, mais puisque nous pouvons contribuer au maintien d'un gouvernement indépendant en vue de restaurer l'intégrité et l'indépendance de ce pays, nous faisons, comme je le disais l'autre soir, notre devoir, quoi qu'il en coûte et il en coûte militairement et politiquement. Cependant on peut penser qu'en dépit des risques encourus, et subis, la façon dont notre présence a été organisée a permis de sauvegarder l'essentiel, c'est-à-dire de limiter les dommages d'une guerre. Cela peut paraître paradoxal puisqu'on nous a contraints à des actions militaires sur le terrain. On nous y a contraint car pendant des mois et des mois nos soldats n'ont été vraiment que les soldats

de la paix. Il a fallu que l'on vienne les atteindre dans leur vie pour que nous soyons amenés à répondre car c'était aussi un devoir de répondre. Et nous avons le sentiment que les actions qui avaient été menées contre nous ont été relevées honorablement et utilement.\

Au Tchad, la situation est plus calme bien qu'il ne soit pas garanti qu'elle le sera toujours. Notre action a permis tout simplement d'arrêter une invasion du Tchad en tant que tel et nous y avons là aussi des obligations, mais notre action dépasse même l'importance du Tchad : les pays d'Afrique noire avaient besoin d'être rassurés car notre absence eût signifié l'insécurité dans l'Afrique noire tout entière, et particulièrement dans l'Afrique francophone. L'armée a donc rendu un service à la Nation, mais aussi à l'équilibre mondial, et il y a quelque satisfaction à penser que la France, par ses seuls moyens, a réussi à y parvenir. La ligne, aujourd'hui appelée ligne rouge, la ligne où se sont stabilisés les mouvements actuels de conflit latent est une ligne qui permet au gouvernement de ce pays de contrôler la totalité de sa production et les 9/10ème de sa population.

- Messieurs, dites à ceux des vôtres qui sont au Liban et au Tchad, que la mission qu'ils remplissent est une mission nationale au nom de la France, que c'est aussi une mission internationale, pour le maintien de l'équilibre dans le monde, que c'est enfin une mission humaine qui, elle, n'a aucune frontière, dans la mesure même où elle a permis, directement ou indirectement à la France de prendre rang grâce à ses forces armées pour permettre les médiations, les arbitrages et les échanges nécessaires pour rétablir la paix.\

En 1983, il y a eu d'autres orientations qui touchent au rôle de la France en Europe, cela a été d'abord les décisions prises sur la force d'action rapide, formation qui doit permettre à la France d'être présente et de remplir ses obligations en Allemagne `RFA` tout en gardant sa pleine indépendance. Dans le même temps, cela a été aussi les positions que nous avons prises politiquement, que vous avez suivies en tant que citoyens, que vous avez suivies aussi en tant que responsables militaires, les positions que nous avons prises par-rapport au grand débat sur l'équilibre des forces en Europe. Ces prises de position et les moyens militaires dont nous disposons en propre nous permettront, je crois de contribuer d'une façon utile à la définition d'une nouvelle forme de négociation qui sera, elle, obligée de prendre en compte un équilibre qui a été tant contesté.

- Evidemment tout cela ne serait pas possible si nous n'avions pas un éventail de forces terrestres, aériennes, marines et sous-marines qui représentent un capital déterminant dans la puissance de la France. Au-cours des années précédentes, il s'est créé, je crois, le sentiment dans nos armées que tous servent à quelque chose, rendant ainsi caduque l'idée parfois répandue qu'il y aurait une armée moderne et une armée qui ne le serait plus. Aucune des armées ne peut se passer des autres, l'examen de la situation que je viens de faire, vous le montre.\

Messieurs, vous avez aussi d'autres missions dans le pays : celle de formation et d'instruction. Il faudra que nous examinions de près l'exacte utilité du service militaire, il faudra que l'on sache exactement en quoi il correspond à une instruction nécessaire et aux besoins du pays. Il faudra enfin que nous examinions un aspect jusque là délaissé parce que trop coûteux, et uniquement parce que trop coûteux, celui de la défense civile, que l'on appelait autrefois la défense passive. Des directives ont été données qui devraient nous permettre à travers les constructions nouvelles d'étoffer le réseau, qui devraient permettre à la population de se sentir plus en sécurité. Mais nous sommes loin du compte, très loin du compte, et cela est difficile à mettre en oeuvre.

- Je voudrais enfin ajouter que ma conception très précise de la dissuasion ne me fait pas négliger tout ce qui n'est pas dissuasion au premier degré : je pense aux forces de soutien, je pense aux différents services qui ne connaissent pas toujours la célébrité, mais qui patiemment, quotidiennement, remplissent leurs obligations, faute de quoi le reste ne pourrait pas fonctionner.\

Voilà pourquoi, messieurs, on peut considérer qu'en 1984 l'armée française est à pied d'oeuvre pour remplir le rôle mondial qui peut être le sien dans un esprit de paix, comme force de soutien à une oeuvre de paix. Voilà aussi pourquoi vous devez faire votre métier c'est-à-dire vous préparer aux actions qu'exigerait une situation de conflit. Compte tenu de ce que j'ai pu voir sur le terrain, de ce que j'ai pu également déduire de tout ce qui est prévu, je ne peux que vous exprimer ma satisfaction non seulement pour votre sens du devoir, dont après tout l'armée française n'a jamais manqué à travers les siècles, mais aussi pour ses capacités d'adaptation, sa rapidité et son intelligence dans l'action, sa

modernité aussi sans quoi les plus courageux peuvent périr. vous pourrez aussi avoir le sentiment d'être parmi les meilleurs artisans de la construction du monde actuel. Voilà, messieurs, ce que je voulais vous dire, et cela donnera je crois tout son sens aux vœux que je forme pour vous-mêmes, pour vos familles pour l'ensemble des officiers de tout rang, sous-officiers et soldats, et, par là-même, pour le succès de vos missions.\